

trois grandes catégories générales de «recherche fondamentale», «recherche appliquée» et «développement». On recommande de n'en mentionner pas plus de cinq dans chaque catégorie.

#### 2.10. Organismes non ordinairement engagés dans des activités scientifiques

Le Comité spécial de la politique scientifique a été nommé pour enquêter et faire rapport sur les organismes du gouvernement fédéral directement engagés dans des activités scientifiques. Le Comité a de plus été chargé de recommander une politique scientifique pour le Canada et est d'avis que toute politique gouvernementale ayant trait à la science doit, dans une certaine mesure, tenir compte des conséquences de la science sur toutes les fonctions gouvernementales, y compris celles des organismes ou services qui ne sont pas engagés dans des activités scientifiques. Le Comité invite donc tous les organismes qui relèvent du gouvernement fédéral à joindre à leurs mémoires des observations portant sur les conséquences des activités scientifiques sur leurs propres travaux et, en particulier, de se prononcer sur les questions suivantes:

1. Prévisions des conséquences de l'évolution de la *technologie* sur les travaux, les fonctions et les responsabilités de l'organisme, pendant les cinq prochaines années.
2. Études sur l'amélioration possible, grâce à de nouvelles mises au point scientifiques et techniques, du rendement de l'organisme.
3. Genre de conseils scientifiques ou techniques désirés au cours des cinq dernières années; la source de ces conseils.
4. Les programmes futurs déterminés par les récents progrès scientifiques et techniques ou conçus pour tenir compte de ces progrès.